

# Avis Public



Anjou

Montréal 

## DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE

**AVIS** est par les présentes donné que le comité d'études des demandes de démolition tiendra une séance le 4 juin 2018, à 18 h, à la salle 131 du Centre communautaire d'Anjou, situé au 7800, boul. Métropolitain, afin de statuer sur la demande d'autorisation pour démolir l'immeuble résidentiel situé au 5861, avenue Baldwin, sur le lot numéro 1 111 587 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, afin de construire une habitation unifamiliale de deux étages, et afin d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1) et au Règlement régissant la démolition d'immeubles en vigueur sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou (RCA 35), toute personne qui veut s'opposer à cette démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur ledit immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée, à l'adresse suivante :

Secrétaire d'arrondissement  
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine  
Montréal, Qc H1K 4B9

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 16 mai 2018

Nataliya Horokhovska  
Secrétaire d'arrondissement substitut

>7501447